UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Donne délégation de signature à :

Madame Chantal SOULE-DUPUY, Professeur des Universités, Administratrice provisoire de l'UFR Informatique,

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 914 – UFR Informatique :

- en dépenses :
  - les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 2 500 € HT,
  - les certifications de service fait sans limitation de montant.
- en recettes : les actes relatifs à l'acquisition des droits et à l'établissement des factures, sans limitation de montant,
- les ordres de missions temporaires concernant le CRB 914, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ce même budget.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation consentie à Monsieur Gilles ZURFLUH en date du 2 décembre 2020.

Fait à Toulouse, le 10 novembre 2021

La délégataire,

Chantal SOULE-DUPUY

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Le Président,

Hugues KENFACK

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr